

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 avril 2016**

**APPROBATION COMPTE DE GESTION COMMUNE-ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2015, pour la commune et l'assainissement, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

**VOTE DU CA 2015 : Commune**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

- approuve le compte administratif 2015 commune qui se résume comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	114 189.97 €
	Recettes	151 717.65 €
	<u>Excédent</u>	<u>37 527.68 €</u>

**soit avec la reprise du résultat de clôture de 2014 un excédent de 37 527.68 €**

<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	33 616.24 €
	Recettes	63 791.05 €
	<u>Excédent</u>	<u>30 174.81 €</u>

**soit avec la reprise du résultat de clôture de 2014 un déficit de 12 975.72 €**

**VOTE DU CA 2015 : Assainissement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

- approuve le compte administratif 2015 commune qui se résume comme suit :

<b>EXPLOITATION</b>	Dépenses	17 989.40 €
	Recettes	16 677.04 €
	<u>Déficit</u>	<u>1 312.36 €</u>

**soit avec la reprise du résultat de clôture de 2014 un déficit de 1 312.36 €**

<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	13 438.65 €
	Recettes	15 283.56 €
	<u>Excédent de</u>	<u>1 844.91 €</u>

**soit avec la reprise du résultat de clôture de 2014 un déficit de 382.24 €**

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal décide d'appliquer les taux d'imposition pour 2016 comme suit :

Taxes	Bases notifiées	Taux 2015	Taux 2016	Produit attendu
Taxe d'Habitation	191 500	9.44 %	9.44 %	18 078 €
Taxe foncière (Bâti)	128 200	15.74 %	15.74 %	20 179 €
Taxe foncière (non bâti)	51 700	44.70%	44.70 %	23 110 €
<b>TOTAL</b>				<b>61 367 €</b>

### AFFECTATION DES RESULTATS : COMMUNE

Le résultat de clôture de l'exercice 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 37 527.68 € et un déficit d'investissement de 12 975.72 €.

Après en avoir délibéré valablement, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'affecter le montant de 37 527.68 € en report à nouveau, en recettes au c/1068 – au budget primitif 2016.
- d'affecter le montant de 12 975.72 € en dépenses au c/001- solde d'exécution d'inv. reporté- au budget primitif 2016.

### AFFECTATION DES RESULTATS : ASSAINISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 201 fait apparaître un déficit d'exploitation de 1 312.36 € et un déficit d'investissement de 382.24 €.

Après en avoir délibéré valablement, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'affecter le montant de 1312.36 € en dépenses au c/002-solde d'exécution de fct reporté– au budget primitif 2016.
- d'affecter le montant de 382.24 € en dépenses au c/001- solde d'exécution d'inv. reporté- au budget primitif 2016.

### VOTE DU BP 2016 : Commune

Le budget primitif 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et voté en équilibre.

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	153 909 €
	Recettes	153 909 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	148 825.72 €
	Recettes	148 825.72 €

### VOTE DU BP 2016: Assainissement

Le budget primitif 2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et voté en équilibre.

Le budget primitif 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et voté en équilibre.

<b>EXPLOITATION</b>	Dépenses	20 869.43 €
	Recettes	20 869.43 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	12 984.99 €
	Recettes	12 984.99 €

**Le Maire,**  
**Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN**